

COMMUNE DE VERNIER**QUESTION ÉCRITE**

au sens de l'article 49 du règlement du Conseil municipal de Vernier

Sécuriser les panneaux pour prévenir des accidents

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Suite aux récents vents violents du mois de mai 2019, un panneau publicitaire situé sur l'esplanade du Centre commercial des Avanchets, espace récemment rénové avec notamment la participation financière de la Ville de Vernier, est tombé. Les personnes ayant assisté à la scène s'inquiètent du fait qu'à chaque coup de vent fort, le panneau tombe et se sépare de son support. Plusieurs habitants choqués ont témoigné et s'inquiètent de la stabilité et de la sécurisation de ce genre d'infrastructure susceptible de causer des accidents graves sur les passants, et en particulier en cas de présence d'enfants ou de seniors. L'urgence oblige, il ne faut pas attendre qu'il y ait des accidents graves pour sécuriser, voire retirer le panneau publicitaire qui inquiète les habitants devant le Centre commercial des Avanchets (voir Annexe 1).

Par ailleurs, j'ai constaté à l'avenue Henri-Golay qu'un panneau communal était tombé également sur la voie publique et y est resté plusieurs jours (voir annexe 2 - photos ci-jointes). Là encore, le risque d'accident n'aurait pas été exclu si une personne était passée au mauvais moment à cet endroit, ce qui m'amène aux questions suivantes :

Questions

1. À qui appartient le panneau publicitaire situé sur l'esplanade du Centre commercial des Avanchets et qui a la responsabilité de sa sécurisation ?
2. Quel est la stratégie du Conseil administratif pour persuader les propriétaires à sécuriser, voire à supprimer le panneau qui inquiète les habitant-e-s ? (voir annexe 1).
3. Que compte faire le Conseil administratif pour prévenir les accidents et drames potentiels liés, pour le présent cas, aux chutes de panneaux sur la voie publique, à l'exemple de celui de l'avenue Henri-Golay ? (voir photos annexe 2).

Vernier, le 26.05.2019

Jean-Pierre Tombola
Conseiller municipal

[Pour illustration voir annexes \(photos ci-après\)](#)

Annexe 1 – photo 1: Panneaux publicitaire devant le centre commercial des Avanchets

A chaque coup de vent fort, le panneau à droite de l'image tombe et inquiète les habitant-e-s.



Annexe 2: Panneau communal tombé à l'avenue Henri-Golay



Quelqu'un-e a pris l'initiative de déplacer le panneau sur le trottoir pour éviter un accident éventuel.....